



Programme pédagogique

Bilan de compétences COMPLET

Type d'action de formation : Présentiel ou mixte

Objectif:

L'objectif du bilan de compétences est d'accompagner le bénéficiaire à identifier et analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations pour définir ou confirmer son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Il a pour but de dessiner le profil du bénéficiaire sur le plan professionnel afin de mieux identifier ses atouts.

Objectifs intermédiaires spécifiques :

Les objectifs intermédiaires sont définis par le bénéficiaire avec le consultant, en début du bilan. Ils sont accompagnés d'indicateurs personnalisés d'atteinte de ses objectifs.

Public visé: Toute personne active (salariés, demandeurs d'emploi, indépendants etc...)

Pré-requis : Aucun

Programme:

En conformité avec le cadre légal, le programme comprend 3 étapes au terme desquelles une synthèse écrite des résultats est remise au bénéficiaire :

1. Une phase préliminaire

Cette phase a pour objet de :

- définir et analyser les besoins et attentes du bénéficiaire
- l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétence ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre en adéquation avec ses besoins et sa situation

A la suite de cet entretien (gratuit) le bénéficiaire décide de la poursuite ou non de la démarche.

2. Une phase d'investigation

La première étape de cette phase est la co-construction des objectifs propres au bénéficiaire, accompagnés d'indicateurs personnalisés d'atteinte de ses objectifs. Ensuite, le consultant remet au bénéficiaire, avant chaque séance de travail, tout document lui permettant de réfléchir en amont aux thèmes abordés lors du rendez-vous suivant.

Au cours de cette phase, plusieurs thèmes sont abordés :

- Exploration de l'histoire professionnelle. Analyse des différentes étapes du parcours, des fonctions occupées, des formations suivies et des réalisations pour repérer le fil conducteur, identifier les sources de motivation, les situations stimulantes et celles qui ont été stressantes.
- Récapitulatif des compétences et connaissances techniques et comportementales (savoir, savoir-faire et savoir-être) ainsi que leur niveau de maîtrise. Une attention particulière est portée sur les « soft skills » transposables dans de nouveaux univers professionnels.
- Profil de personnalité sur les modes de fonctionnement intellectuel et relationnel, sur la personnalité et les motivations : caractéristiques de personnalité, comportements sous stress, points forts, besoins, prise de décision, niveau d'autonomie, de créativité, capacité d'adaptation... etc.
- Mise en évidence du sens recherché dans le travail et de la place du travail dans la vie du bénéficiaire, analyse et hiérarchisation de ses valeurs, expression des aspirations, des contraintes et des limites. Spécification des souhaits et des conditions d'exercices du futur métier.
- Définition des tâches, fonctions et types d'environnements professionnels qui correspondent à la personne, notamment en terme relationnel, mode de gouvernance, niveau de responsabilité et d'autonomie, implication dans les prises de décision, besoins d'adaptation.

À l'issue de cette exploration, le consultant et le bénéficiaire peuvent élaborer le projet professionnel avec ou sans formation préalable.

Cette phase comporte des séances de travail avec le consultant et un travail personnel incluant notamment des **recherches et des enquêtes terrain**. Le bénéficiaire est guidé à travers les sources d'informations utiles à son orientation professionnelle. Identification de métiers par transfert de compétences. Analyse du marché de l'emploi afin de se positionner quand cela est nécessaire, mise en relation avec des praticiens du métier visé.

L'objectif de cette phase est de transformer les résultats de la phase d'investigation en opportunités professionnelles réalistes. Formalisation écrite du ou des projets et détection des freins éventuels à sa réalisation. Définition des étapes et plans d'action. Projection d'un plan de formation si nécessaire pour assurer la réussite du projet professionnel.

3. Une phase de conclusion

La phase de conclusions permet de reprendre les résultats détaillés de la phase d'investigation. A l'issu de la séance, une synthèse, co-rédigée par le bénéficiaire et le consultant est remise au bénéficiaire qui en est le seul destinataire.

Elle comporte notamment :

- L'analyse des compétences professionnelles et personnelles sur lesquelles la personne pourra s'appuyer dans les situations professionnelles déterminées ;
- La définition du projet professionnel, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelles;
- L'identification des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel ou du projet de formation et la programmation des principales étapes et modalités de mise en oeuvre de ce projet.

Un suivi post-bilan est assuré avec un entretien téléphonique mensuel de 30 minutes et un entretien final règlementaire d'une heure à 6 mois.

Pour en savoir plus sur le cadre légal et le financement du bilan de compétences : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences

Méthodes pédagogiques :

- Tests de personnalité, de mesure de l'assertivité et de la résistance au stress.
- · Roue de la Vie
- Niveaux Logiques de la Pensée
- Préparation aux enquêtes-métier (présentation de la démarche, remise d'une trame d'entretien)
- Protocoles créatifs pour identifier les talents, aspirations profondes et pour soutenir le processus de changement

<u>Durée</u>: 20h d'entretien plus travail intermédiaire à réaliser par le bénéficiaire étalés sur une période de 3 à 6 mois.

Les + de cette formation :

Bilan mené par une professionnelle de l'accompagnement certifiée bénéficiant de plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement individuel et collectif et dans la formation professionnelle dans une grande diversité d'environnements et de métiers. Son expérience en ressources humaines, en reclassement professionnel assurent au bénéficiaire un accompagnement réaliste et pragmatique.

Sa formation de Coach de Santé et de régulation émotionnelle lui permet de considérer la personne dans sa globalité et de rechercher avec elle un projet professionnel en harmonie avec ses aspirations profondes de vie tout en tenant compte de ses possibilités et contraintes notamment en lien avec une maladie chronique, une reconversion après un burn-out, un rôle d'aidant dans sa famille ou tout autre particularité personnelle ayant un impact sur la vie professionnelle.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire à mi-parcours pour faire le point sur l'avancée du projet et revoir la stratégie si nécessaire.

Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de parcours portant sur :

- les enquêtes terrain,
- la perception de l'atteinte des objectifs définis en début de bilan
- · la satisfaction globale de l'accompagnement.
- Certification de réalisation de l'action de formation

Modalités d'inscription :

- Lieu : accueil dans un bureau respectant la confidentialité dans un espace de Coworking ERP selon les besoin du Bénéficiaire et adapté pour les personnes en situation de handicap
- Nombre de stagiaires : 1Tarif : 2 120 euros TTC
- Convention de formation bilan de compétences, CPF.
- Délai de 11 jours obligatoire entre la proposition de formation et l'entrée en formation

Accessibilité :

Notre intention est de prendre en compte les besoins spécifiques des stagiaires en Situation de Handicap. Si vous souhaitez réaliser un Bilan de Compétences et que vous avez besoin d'aménagement, merci de prendre contact avec le consultant responsable du Bilan. Il saura vous répondre à vos questions ou vous orienter au mieux. Pour tout autre question, vous pouvez nous contacter au 06.12.430.430 ou morobinet@etik.com